

Bon No: 001127475		1ere Gachée: 14:00 (1)		Date: 21/05/2026		reap200526145638		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 2.00 m3		référence commande(2): 03 26 64 00 22					
client: 411452		NORD EST TP CANALISATIONS 6 BIS RUE AMPERE BP 327 51013 CHALONS EN CHAMPAGNE							
chantier: 145211		CHALONS-EN-CHAMPAGNE rue Etienne Oehmichen 06.79.95.55.56 51000 Châlons-en-Champagne							
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
13:30						température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton PJDER3C330		désignation(6)(8) DESACTIVE		certification		classe d'exposition(3) XF2		Classe Chlorure CL 0,40	
								consistance(7) S3	
								Dmax 10	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30	
appellation commerciale DESACTIVE Dm10 Htm S3 CEM2 330									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
RETARDATEUR CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION				DESACTIVANT BLEU EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480/4700				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1